



Lannilis, le 15 février 2020

Compte rendu Assemblée Générale

15 février 2020

46 personnes + 2 représentants de la municipalité JF Tréguer Maire de Lannilis, C Le Roux Adjointe aux associations et Daniel Impieri, Directeur de l'école de Musique intercommunautaire.

Les pouvoirs :

A donné pouvoir	à	A donné pouvoir	à
Jean-François Nicolas	Alain Cochon	Luc Domain	Philippe Manach
Louis Marrec	Gilles Tignac	Yvon Kervevan	Steven Brosseau
Yvette Jumeau	Yvonne Tromelin	Louis Caraës	Rémy Le Coq
Odette Lhourre	Francis Quiviger	Gérard Bertin	Jacques De Pontavice

➤ Bilan moral et d'activités de l'année passée

Le Président accueille les adhérents et se dit particulièrement heureux, de les voir en si grands nombres preuve de l'intérêt et de l'attachement qu'ils portent à la vie de l'association. Il remercie Mr Le Maire Jean-François Tréguer et son adjointe Cécile le Roux de leur présence et les excellentes relations entretenues, ainsi que Daniel Impieri Directeur de l'école de musique intercommunautaire. Il dit sa gratitude pour le personnel communal pour leurs gentillesse et leurs attentions dans nos réalisations autour du patrimoine Lannilisien puis il remercie tous les bénévoles qui ont permis la réalisation de toutes les activités de l'association au cours l'année écoulée.

L'ensemble des activités de l'association est détaillé et commenté via un diaporama. Il sera procédé de même pour la partie financière.

Activités propre à l'association

Depuis l'Assemblée Générale du 23 Février 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois, en salle N°3, rue de l'allée verte.

12 mai	La Journée Mondiale de l'Orgue.
Du 03 juillet au 28 août	Les Mercredis Matin de l'Orgue.
18 juillet	Journée Débroussaillage autour du petit Patrimoine Local.
15 septembre	La Journée Européenne du Patrimoine.
22 décembre	Le Concert de Noël

Activités avec le service culturel de la mairie

17 Mars	Irish Mass avec le groupe Cantaria.
26 Juin	Déplacement à Malaunay.
16 Juillet	Remise en Place de la Croix du Rascol.
07 Septembre	Forum des Associations.
14-15 Septembre	Hommage à Malandin (Conférence de C. Vlérick à la Médiathèque, Hommage sur la Tombe & Journée du Patrimoine à Prat Ar Coum).

-Activités Inter Associations

Du 11 Juillet au 11 Août : 8ème Exposition de Peintures, Porcelaines et Broderies à la Chapelle Saint Sébastien.

Le bilan de cette exposition est présenté par le Président de l'association "A la Croisée des Abers".

15 permanences ont été tenues de 14h30 à 18h30. 302 entrées ont été enregistrées et ont permis de récolter 165 € remis à la fondation du patrimoine pour la rénovation de la chapelle.

Ce sont 112 tableaux de peintures, 39 peintures de porcelaines et 5 broderies dont le paon pailleté qui a marqué l'exposition.

13 Novembre : Inauguration des Stèles à Kermaria avec le concours de la commune et de l'association « Les amis de Kermaria ». Ces stèles sorties de l'oubli, rendent hommage aux donateurs ayant permis la création de la première maison de retraite de Lannilis en 1862. Le groupe de travail généalogie de l'association a fait un super travail de recherche sur les bienfaiteurs nommés sur ces plaques installées sur le mur droit en entrant dans la propriété de la maison de retraite de Kermaria. Ces données seront bientôt visibles sur le site de notre association

Le bilan moral est approuvé par vote à l'unanimité

➤ Mot du Maire

M Le Maire, ayant des obligations doit s'absenter, Francis lui cède la parole. M Le Maire se félicite de la conclusion du dossier « Stèles de l'EHPAD » comme il s'était engagé l'année dernière. Il revient sur les nouvelles relations liées avec la ville de Malaunay (Seine Maritime). A l'origine ces relations ont été initiées par l'association "Sauvegarde du patrimoine de Lannilis" et l'association malaunaisienne "les Crieurs d'histoires" en se découvrant un point commun : l'ingénieur Léon Malandin né à Malaunay et enterré à Lannilis. M Le Maire pense qu'elles sont appelées à se développer. Il félicite le travail accompli par JY Lhotellier pour la réalisation de l'ouvrage retraçant l'échange avec Malaunay.

Il s'engage à surveiller, avec Sauvegarde du Patrimoine, les tombes du cimetière ou reposent des personnalités ayant marqué l'histoire Lannilisienne qui retournent dans le domaine public et à préserver les plus remarquables.

En 2020, la commune va engager des travaux importants sur le patrimoine : la chapelle St Sébastien et l'Orgue soit un budget de 400 000€ pour un reste à charge à la commune de 100 000€.

Il se félicite des très bonnes relations avec l'association.

➤ Bilan financier de l'année passée

Dans le cadre de la convention municipale

	Journée mondiale de l'Orgue		MMO		Journée du Patrimoine		Concert de Noël	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
606 Achats matériel et informatique								
613 Locations (église, salle, ...)								
615 Entretien et réparations (maintenance informatique).								
616 Primes d'assurance.								
623 Publicité, publications	128,40 €		656,25 €		144,00 €		282,00 €	
625 Déplacements, missions et réceptions. (Pots, Repas, logement,...)	215,95 €		1 725,35 €		584,23 €		277,64 €	
627 Services bancaires et assimilés. (Frais bancaires, Internet CMB, ...)							25,75 €	
641 Indemnités artistes	600,00 €		3 300,00 €				100,00 €	
656 Enfants Crèche de Bethléem							2 135,00 €	
658 Charges diverses de gestion courante.(Cotisations organismes référents)								
659 SACEM	25,74 €		283,16 €					
670 Virement vers Livret CMB								
699 Divers								
741 Subventions et participations. (Convention communale)								
748 Autres subventions et participations. (Frais fonctionnement)								
750 Cotisations adhérents								
751 Dons & Legs à l'association (autres que Orgues et Chapelle)								
755 Collecte au chapeau - Participation		365,00 €		4 259,00 €				
756 Chapeau Concert Noël								2 132,00 €
757 Remise espèces /chèques								
760 Intérêts du livret								
770 Livret vers Compte Chèque CMB								
799 Divers								
TOTAL GENERAL	970,09 €	365,00 €	5 964,76 €	4 259,00 €	728,23 €	- €	2 820,39 €	2 132,00 €
RESULTAT		-605,09 €	-1 705,76 €		-728,23 €		-688,39 €	
Résultat Cadre de la Convention Communale	-3 727,47 €							

Résultats comptable 2019 en comparaison de 2018 €.

Désignation		Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat 2018
1	Journée mondiale de l'orgue	970,09 €	365,00 €	-605,09 €	128,50 €
2	MMO	5 964,76 €	4 259,00 €	-1 705,76 €	-2 014,94 €
3	Journée du Patrimoine	728,23 €		-728,23 €	-306,61 €
4	Concert de Noël	2 820,39 €	2 132,00 €	-688,39 €	-1 222,44 €
5	Malandin - Malaunay	375,70 €		-375,70 €	
625	Déplacements, missions et réceptions	375,70 €			
	Fonctionnement Asso	5 314,93 €	8 280,00 €	2 965,07 €	3 012,68 €
606	Achats matériel et informatique	2 676,37 €			
613	Locations (Salles, ...)	300,00 €			
615	Entretien et réparations (maintenance informatique)	35,99 €			
616	Primes d'assurance.	147,01 €			
625	Déplacements, missions et réceptions	494,89 €			
627	Services bancaires et assimilés. (Frais bancaires, Internet CMB, ...)	76,17 €			
658	Charges diverses de gestion courante.(Cotisations organismes référents)	84,50 €			
670	Virement vers Livret CMB	1 500,00 €			
741	Subventions et participations. (Convention communale)		3 500,00 €		
748	Autres subventions et participations. (Frais fonctionnement)		150,00 €		
750	Cotisations adhérents		830,00 €		
770	Livret vers Compte Chèque CMB		3 800,00 €		
	Total général	16 174,10 €	15 036,00 €	-1 138,10 €	
		15 595,87 €	15 193,06 €		-402,81 €

Les dépenses des animations dans le cadre de la convention communale sont de 3 727,47 € (pour une subvention de 3 000,00 €).

Cette année est venue s'ajouter les dépenses pour aller et recevoir Malaunay dans le cadre de Léon Malandin (dépenses de 375,70 € et déjà bien plus importantes en 2020).

L'achat du matériel permettant la vidéo-projection des artistes lors des concerts du mercredi matin de l'orgue (dépenses de près de 2 700,00 € compensée partiellement par une subvention communale exceptionnelle de 500,00 €). Nous avons dû puiser dans nos réserves (2 300,00 € sur le Compte Livret) pour assurer notre fonctionnement.

Valorisation du Bénévolat

Sauvegarde du Patrimoine					
Valorisation du bénévolat					
	Nb Réunions	Nb Personnes	Durée (h)	Total (H)	
1	Gestion Administration de l'association			244	
2	Journée mondiale de l'orgue			34	
3	Mercredis Matins de l'Orgue			342	
	Média de communication	9	2	5	90
	Organisation du concert - préparation église	9	6	1	54
	Gestion entrée	9	6	2	108
	Accompagnement artistes	9	2	5	90
4	Journée du patrimoine			322	
	Etablissement du circuit	1	3	2	6
	Journées de nettoyage	2	15	8	240
	Média de communication & panneaux	1	3	12	36
	Accompagnement des participants à la journée	1	10	4	40
5	Concert de Noël			34	
6	Soutien logistique à d'autres concerts			12	
7	Mémoire du Patrimoine			124	
				TOTAL 1112	
Horaire annuel fonction publique :		1607	ETP	69%	
SMIC Brut 2019		10,15 €		11 286,80 €	

Le bilan financier est approuvé par un vote à l'unanimité.

➤ Orgues et Chapelle St Sébastien

Un point sur les dons transmis à la Fondation de France

	Montant perçu
Chapelle St Sébastien	5 108 € dont 2000€ versé en 2018 par notre association
Orgue	27 332 € dont 3000€ versé en 2018 par notre association

➤ Perspectives d'activités pour 2020.

05 février : Conférence sur les potiers de Lannilis en associant avec « A la croisée des Abers »

08 et 09 Février Déplacement à Malaunay

5 avril chorale Cantoria

10 mai Journée Mondiale de l'orgue

Du 1 juillet au 26 aout Les mercredis matin musicaux

5 septembre : forum des Associations

20 septembre La journée Européenne du patrimoine,

20 décembre concert de Noël

Programme des mercredis matin musicaux (sous réserve de la validation des contrats)

01 Juillet Trio Cordalys (Violons, Violoncelle).

08 Juillet Isabelle Chauvin (Voix & Instruments).

15 Juillet Laure Morabito (Clavecin)

22 Juillet Yvon Le Quellec (Harpe, Chant & Accordéon).

29 Juillet Katia Darisio & Clara Danchin (Violons).

05 Août Fabien Chouraki (Saxo & Guitare).

12 Août Irena Kosikova – Duo Brickcius (Clavecin & Violoncelles).

19 Août Rozenn Le Trionnaire (Clarinette & Accordéon).

26 Août Trio I Sentieri (Corse).

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

➤ Renouvellement du Conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de : Francis Quiviger, Jean-André Pronost, Jacques Du Pontavice, Philippe Manach, Jean-Yves Lhottelier, Alain Cochon, Gilles Tignac qui se représentent.

Steven Brosseau et Lionel Sauvage sont démissionnaires.

Jean-Michel Jonathan, Hélène Louarn se proposent pour rejoindre le conseil d'administration.

Les candidats sont élus à l'unanimité.

Francis remercie Steven, présent à l'assemblée pour son implication au sein du conseil d'administration, en reconnaissance et au non du conseil d'administration lui remet le livre « Les moulins de l'aber benoit » document très intéressant réalisé par Skolig a louarn de Plouvien.

Lionel absent a l'assemblée recevra aussi un exemplaire.

Tous deux continuent leurs actions au sein de Sauvegarde en tant que membre.

➤ Interventions de l'assemblée

Un débat s'engage et un consensus se dessine autour du montant de la cotisation. Un passage à 15 € se fera donc à la demande des adhérents en 2021.

➤ Mots de l'adjointe aux associations, Cécile Le Roux

Elle apprécie le travail et l'excellente collaboration de l'association avec les élus et se félicite du public nombreux qui accompagne chaque activité. Elle fait l'éloge du dynamisme qui se vit au sein de l'association pour proposer des animations culturelles et patrimoniales sur Lannilis tout au long de l'année

Concernant les Orgues, une réunion est prévue le 10 mars, « Sauvegarde du Patrimoine » y sera conviée. Les travaux pourraient commencer fin avril début mai. Les travaux d'un montant de 130 000€ pourront démarrer seulement si la commune obtient une dérogation de la DRAC sous peine de perdre les subventions.

Elle remercie l'association pour les animations des concerts d'Orgue des mercredis qui sont une véritable institution.

Concernant la chapelle St Sébastien, elle ne peut pas communiquer car les marchés ne sont pas notifiés.

La commune attend aussi de recevoir les archives de Jacques Roué très prochainement.

➤ Pot de l'amitié

A l'issue de l'assemblée, Le Président invite les participants à se retrouver autour du pot de l'amitié.